

# Sur le chantier du Grand Paris, les entreprises sont entrées en action

► Sept ans après la décision de créer 4 lignes de métro automatiques, le chantier du Grand Paris a démarré  
 ► 200 km de tunnels et 68 gares verront le jour dans les dix à quinze ans à venir, 25 milliards d'euros y seront consacrés  
 ► Avec le logement et l'urbanisme, la facture atteint 108 milliards. Un chantier colossal, qui tirera vers le haut l'activité et l'emploi



Le premier tronçon du Grand Paris, les travaux à la gare de Fort-d'Issy - Vanves - Clamart, le 2 mars. JEAN-GABRIEL BONTINCK / PHOTOPQR/LE PARISIEN/MAXPPP

PAGES 2-3

## L'intelligence artificielle de Google domine le jeu de go

Le 15 mars 2016, le programme d'intelligence artificielle (IA) AlphaGo remporte l'ultime manche de son tournoi face au Sud-Coréen Lee Sedol, joueur de go légendaire. Le moment est historique. La machine a battu l'humain 4 à 1. Cet exploit, comparable à la victoire du super-ordinateur Deep Blue face à Garry Kasparov aux échecs en 1997, intervient avec dix ou vingt ans d'avance sur les prévisions des experts. Il est signé DeepMind, entreprise britannique rachetée en 2014 par Google.

Un an plus tard, rien ne semble pouvoir arrêter AlphaGo. Lors du sommet Future of Go, qui se déroulait à Wuzhen, en Chine, du mardi 23 au samedi 27 mai, le programme a battu en trois manches le Chinois Ke Jie, le numéro un mondial actuel. «*Même si AlphaGo peut battre Lee Sedol, il ne peut pas me battre*», avait fanfaronné le jeune champion, aujourd'hui âgé de 19 ans, peu après la victoire de l'intelligence artificielle. Si le premier match a été très serré, il a dû s'incliner après deux défaites consécutives.

En une année, AlphaGo a changé, s'est amélioré, même s'il est difficile de déterminer dans quelle mesure - DeepMind se montre assez discrète sur les avancées de son poulain.

MORGANE TUAL  
LIRE LA SUITE PAGE 8

51

C'EST LE NOMBRE DE PARTIES DE JEU DE GO JOUÉES EN LIGNE « INCOGNITO » PAR ALPHAGO CONTRE DES JOUEURS RÉPUTÉS. LE PROGRAMME EN A REMPORTÉ 50

## La reprise de sociétés en difficulté, un défi pour les SCOP

► Derrière quelques réussites emblématiques, la réalité est plus nuancée

Dans les entreprises menacées d'être vendues ou fermées, l'idée de constituer une société coopérative ouvrière et participative (SCOP) émerge souvent. Les salariés de ces sociétés en difficulté, désireux de sauver leur emploi et de se substituer à une direction défaillante, se réunissent pour mettre au point un projet de re-

prise. Mim, Goodyear, Lejaby : la liste est longue de ces initiatives chroniquées par les médias. Malgré l'énergie et le courage déployés pour assurer la survie de ces sites en danger, ces tentatives de sauvetage ne finissent pas toujours bien.

A l'image des ouvrières de Lejaby, qui voulaient relancer un projet de lingerie haut de gamme et qui n'ont tenu que

deux ans. Ou des anciens salariés de Fralib, sur la corde raide trois ans après le lancement de Scop-TI. Comment expliquer ces difficultés? Trop souvent l'idée d'une reprise en SCOP naît dans des sociétés ultra-fragilisées, au bord du gouffre. Le projet, ensuite, doit être porté par un chef et par une équipe soudée, prêts à jouer le rôle de DRH. Pour les anciens syndicalis-

tes et syndiqués souvent impliqués dans ces projets, cela ne va pas de soi. Même quand ces conditions sont réunies, les reprises n'aboutissent pas toujours, faute de capitaux. En cas de succès, en revanche, le bénéfice de telles opérations est double: les équipes conservent leur emploi et redonnent du sens à leur travail.

PAGE 4

### CONSOMMATION

LA GRANDE DISTRIBUTION KÉNYANE SOUFFRE FACE À CARREFOUR ET WALMART

PAGE 5

### VOITURE ÉLECTRIQUE

LES CONSTRUCTEURS ALLEMANDS PASSENT LA VITESSE SUPÉRIEURE

PAGE 5

OR | 1 266,76 \$ L'ONCE

PÉTROLE | 52,15 \$ LE BARIL

EURO-DOLLAR | 1,1183

TAUX AMÉRICAIN À 10 ANS | 2,25 %

TAUX FRANÇAIS À 10 ANS | 0,75 %

VALEURS AU 27 MAI À 7 H 00



### VU DE MUNICH

## Quand le prix de la bière fait polémique

Les années précédentes autorisent ce pronostic: du 16 septembre au 3 octobre, environ 8 millions de litres de bière devraient être engloutis lors de la 184<sup>e</sup> Oktoberfest de Munich. Quand on sait qu'un tel volume peut remplir un peu plus de deux piscines olympiques, on peut comprendre que, dans la capitale bavaroise, la question du prix du litre de bière soit, pour les brasseurs comme pour les clients, un enjeu de première importance.

Le sujet est aussi très politique. Adjoint au maire de Munich chargé de l'organisation de l'Oktoberfest, Josef Schmid militait pour la fixation d'un prix plafond pour cette année et les deux suivantes: pas plus de 10,70 euros le litre, soit le prix moyen pratiqué en 2016. La raison? Empêcher que les brasseurs ne répercutent, sur le prix de la bière, ce que la ville a prévu de leur prélever en plus afin de financer le budget sécurité de l'Oktoberfest, en forte augmentation dans le contexte de la lutte antiterroriste.

#### Des semaines de débats

Inutile de dire que ce projet a mis hors d'eux les intéressés. Imposer un contrôle des prix en Bavière? Certains n'ont pas hésité à trouver l'idée digne de l'ex-Allemagne de l'Est. D'autres ont carrément affiché la couleur: si on nous impose le prix de la bière, nous nous vengerons sur les saucisses et les bretzels, ont-ils menacé.

Après des semaines de débats, le sujet a fini par être inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal, le 17 mai. «*Nous avons des problèmes plus importants à régler, comme le prix des*

loyers ou des transports en commun, mais pas ceux de l'Oktoberfest», a bien tenté une élue du parti de gauche radicale Die Linke. En vain. Comme l'a rapporté le quotidien *Die Welt*, près de trois heures de discussion ont été nécessaires pour faire le tour du sujet.

Face à Josef Schmid, un autre élu au patronyme identique mais au prénom différent, Helmut Schmid en l'occurrence, avait préparé la séance en s'évertuant à démontrer que, malgré les discours de ceux qui s'inquiètent de la hausse continue du prix de la bière, celle-ci serait en réalité bien plus abordable aujourd'hui qu'après la guerre. D'après ses savantes statistiques, un homme gagnant le salaire moyen devait ainsi travailler quatre-vingt-deux minutes en 1950 pour pouvoir se payer 1 litre de bière à l'Oktoberfest, alors que le même, aujourd'hui, peut s'offrir ce plaisir après seulement vingt-six minutes de travail.

Au final, le Schmid qui a perdu n'est pas celui qu'on aurait pu croire, puisque celui qui a eu gain de cause, Helmut, appartient au Parti social-démocrate (SPD), alors que celui qui a perdu, Josef, est membre du parti conservateur bavarois (CSU). A Berlin, où il est de bon ton de considérer comme exotique ce qui se passe à Munich (l'inverse étant tout aussi vrai), le quotidien de gauche *Tageszeitung* n'en est toujours pas revenu: «*Pure folie: voilà maintenant que la CSU promeut l'économie planifiée et que c'est le SPD qui fait cause commune avec les capitalistes bien en chair...*»

THOMAS WIEDER



### LE MONDE EN 40 CARTES COMPRENDRE LE MONDE... ET LA FRANCE

Un hors-série du « Monde »

100 pages - 8,50 €

Chez votre marchand de journaux et sur [Lemonde.fr/boutique](http://Lemonde.fr/boutique)

# Bourse : la beauté cachée des dividendes

Miser sur des actions ou des fonds est une stratégie gagnante sur le long terme

Les dividendes offerts par les entreprises européennes sont d'autant plus alléchants que les rendements des obligations sont devenus faméliques. L'écart n'a jamais été aussi grand : le rendement du dividende d'une action du Stoxx 600 atteint 3,7 %, contre 0,79 % pour l'OAT, l'emprunt de référence de l'Etat français. En 2016, les entreprises du CAC 40 ont réalisé 75 milliards d'euros de profits, en hausse de 32,6 %. Les dividendes versés d'ici à juillet atteindront 47 milliards d'euros, un montant record, dépassant le pic de 43 milliards distribués en 2007.

En cette période de taux d'intérêt proches de zéro, le coupon annuel vient opportunément gonfler la performance des placements en actions. C'est ce qu'on appelle le « rendement » d'un titre : il se calcule en divisant le montant du dividende par action par le cours de l'action. Pour les valeurs du CAC 40, il se situe en moyenne à 3,4 %. Les « valeurs de rendement » procurent des revenus réguliers, un peu comme une obligation.

Pour repérer les sociétés ou les fonds versant des gros dividendes, il suffit de se renseigner auprès des professionnels de la gestion d'actifs, sur les sites boursiers, ou de lire la presse financière. « On divise souvent les entreprises en deux catégories : celles à forte croissance, versant peu de dividendes, et celles qui ne réinvestissent pas tout leur bénéfice et versent davantage de dividendes », explique Julien Seraqui, président de Conseil Capital Plus, un cabinet de gestion de patrimoine.

Si leur profil est stable et rassurant, les valeurs de rendement offrent généralement un potentiel d'appréciation plus limité en Bourse que les valeurs de croissance. Et attention à la régularité des dividendes ! « Il arrive qu'une entreprise verse des dividendes exceptionnels, par exemple

lorsqu'elle vend une participation, explique ce conseiller. C'est pourquoi il est fortement recommandé de surveiller la régularité des versements sur plusieurs exercices. »

## Une fonction de parachute

Ces actions conviennent bien aux clients prêts à investir en Bourse, à condition que leurs placements ne subissent pas trop d'à-coups. Mais leur principal attrait se trouve ailleurs : les flux versés, année après année, font rapidement des petits : c'est ce que l'on appelle les « intérêts composés » d'un placement. Ainsi, un placement de 100 euros qui rapporte 5 % par an s'élèvera à 105 euros la deuxième année. Les 5 % seront applicables à 105, qui deviendront 110,25 la troisième année, puis 115,76 la quatrième année, etc.

Avec un placement qui rapporte 6 % par an, il ne faut que douze années pour parvenir à doubler son capital de départ. Sur le long terme, c'est souvent le dividende

réinvesti qui génère la majeure partie de la performance. Une étude américaine de Guinness Atkinson montre ainsi que 100 dollars placés en 1940 dans l'indice S&P (Standard & Poor's) 500 sont devenus 12 000 dollars en 2010... et 174 000 dollars en réinvestissant les dividendes : près de quinze fois plus !

Les dividendes ont aussi une fonction de parachute. « Capitaliser les dividendes offre une protection dans les phases de baisse tout en générant de la performance », résume la société Edmond de Rothschild, qui vient de lancer un fonds baptisé Actions Europe Dividendes. Ce produit mise sur les grandes sociétés du Stoxx 600 versant des dividendes de 2,5 % à 4 % et en progression. Quelques secteurs se distinguent : les services aux collectivités et l'immobilier, mais aussi le pétrole et la finance. Le groupe EDF procure le rendement le plus élevé du CAC 40 : 10,2 %. Et Engie (l'ex-GDF), un peu plus de 7 %. Côté immobilier, Altea et Mercialis offrent des rendements de 6 %, Foncière des régions, de 5,2 %.

Plutôt que d'acheter des actions de rendement, une autre stratégie consiste à acheter des parts d'un fonds spécialisé dans ces titres. Le choix est vaste. Morningstar comptabilise 218 fonds Actions Europe Rendement et 398 fonds investis en actions internationales. Parmi ceux misant sur l'Europe, les meilleurs (M&G Pan European Dividend, BlackRock European Equity Income ou Invesco Pan European Equity Income) affichent des gains de l'ordre de 10 % par an sur les trois dernières années. Pour les fonds de rendement au niveau mondial, les performances sont meilleures : Perinvest Asia Dividend gagne 19,10 % par an, UBS Global High Dividend 16,87 % et BL Equities Dividend 16,11 %.

FRANCK PAULY

## Le poids de la fiscalité

La fiscalité appliquée aux dividendes est complexe et peut être pénalisante. Les dividendes d'actions versés sur un plan d'épargne en actions (PEA) peuvent être réinvestis sans être taxés, contrairement aux dividendes des actions logées sur un compte-titres classique. Dans ce cas, ils sont imposés à hauteur de 15,5 % (prélèvements sociaux) et doivent être rapportés dans l'impôt sur le revenu (après un abattement de 40 %). En assurance-vie, la situation est différente car on investit principalement dans des fonds. Pour profiter de l'effet « boule de neige » des dividendes, il est conseillé de choisir un fonds de capitalisation qui réinvestit les dividendes sans frottement fiscal plutôt qu'un fonds de distribution. Avec la réforme promise par Emmanuel Macron, la donne devrait être simplifiée : les dividendes seront soumis à un prélèvement forfaitaire unique d'environ 30 %. Toutefois il sera possible d'opter pour le barème à l'impôt sur le revenu : dans ce cas, l'abattement de 40 % sera maintenu.

## CLIGNOTANT



### Baisse du pouvoir d'achat immobilier

La hausse des prix de l'immobilier et la remontée des taux d'intérêt commencent à pénaliser le pouvoir d'achat des Français, selon une étude réalisée par Meilleurtaux. Entre mars et avril, les surfaces pouvant être acquises par un acheteur pour une mensualité de 1 000 euros sur vingt ans ont diminué dans 9 des 20 principales villes françaises. C'est à Saint-Etienne que le pouvoir d'achat baisse le plus fortement (-4 m<sup>2</sup>), devant Nîmes (-3 m<sup>2</sup>) et Le Mans (-2 m<sup>2</sup>). Dans ces trois villes, il reste cependant possible d'acheter plus de 100 m<sup>2</sup> (jusqu'à 159 m<sup>2</sup> à Saint-Etienne !). Paris, Lille, Nice et Montpellier perdent chacune 1 m<sup>2</sup> entre mars et avril. La seule ville où le pouvoir d'achat immobilier augmente est Angers (+2 m<sup>2</sup>).

## QUESTION À UN EXPERT

JEAN DUGOR, notaire à Auray (Morbihan)

### Quel est l'intérêt d'opter pour le régime de la séparation de biens ?

Lorsque des époux souhaitent conserver le patrimoine qu'ils possédaient chacun de leur côté avant leur union, ils doivent s'unir sous le régime de la séparation de biens. Avec ce régime, aucun bien n'est mis en commun. Chaque époux conserve la pleine et entière propriété, la jouissance et la libre disposition de ses revenus, de ses biens propres acquis avant le mariage et de ceux acquis pendant l'union. Il en va de même pour les éléments de succession et les dons. Bref, chaque conjoint prend les décisions qu'il veut au sujet de ses possessions, ce qui évite les litiges dans leur gestion. Cela permet aussi de contourner la clause de solidarité avec l'autre époux, lorsque celui-ci rencontre des difficultés. En effet, les biens professionnels, les revenus et surtout les dettes de chaque conjoint sont indépendants du patrimoine de l'autre. Ce qui peut en faire un contrat idéal pour les commerçants, qui peuvent être personnellement responsables des dettes de leur entreprise sur leur patrimoine personnel. Ce régime peut également être retenu en cas de remariage afin d'éviter des difficultés entre enfants d'une première union et le conjoint. Il est donc particulièrement adapté pour les époux exerçant des professions à risques ou dans les cas de remariage, afin d'éviter la confusion des biens. Dans tous les cas, ceux-ci devront faire une seule déclaration d'impôt sur le revenu.

## VILLES EN MUE

### Montévrain se dote d'un écoquartier



Lancé il y a une quarantaine d'années, le développement de Marne-la-Vallée se poursuit, dopé par le projet du Grand Paris Express, le futur métro rapide francilien dont la mise en service est prévue pour 2022. Sur des secteurs comme Porte de Paris, Val de Bussy et Val d'Europe, la construction bat son plein.

A Montévrain, par exemple, un écoquartier d'envergure est en cours de construction au sud de la ville, occupant 153 hectares, soit 28 % du territoire de la commune. Son objectif ? Constituer un maillon entre le vieux bourg rural et les villes modernes limitrophes de Chessy et de Chanteloup-en-Brie. Le programme prévoit 150 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 60 000 m<sup>2</sup> de commerces, 65 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics et un total de 3 000 logements dont 600 sociaux.

#### Alternative à la voiture

« Pour relever ce défi, nous avons fait appel au grand urbaniste Philippe Madec, qui a conçu un quartier articulé autour d'un parc agro-urbain, mixant maisons individuelles et petits immeubles collectifs pour assurer une bonne transition entre ville et campagne », indique Nicolas Ferrand, directeur d'EpaMarne/EpaFrance, en charge de l'aménagement de Marne-la-Vallée. « L'idée est

également de satisfaire tous les parcours résidentiels et de donner à chaque quartier sa propre centralité », ajoute Christian Robache, le maire de Montévrain.

Bien relié aux transports en commun (bus, RER...), l'écoquartier veut aussi offrir une alternative à la voiture et s'irrigue de pistes cyclables, chemins piétonniers... Sur le parc agro-urbain, maraîchage, vergers et jardins partagés favoriseront une agriculture biologique et la vente en circuit court. Côté logement, l'accent est, bien sûr, mis sur les économies d'énergie. La construction bois devrait aussi s'amplifier. « Entre 2015 et 2016, 1 800 logements ont été bâtis en bois à Marne-la-Vallée et 850 sont encore programmés », s'exclame M. Ferrand.

L'écoquartier en est aux deux tiers de son aménagement. Il accueille déjà 4 800 habitants et en attend 3 000 de plus. « Montévrain devrait passer de 12 000 habitants, à 17 000, peut-être 20 000 dans les années qui viennent, estime le maire, 80 % des habitants ont moins de 35 ans. Une fois installés ici, ils ne veulent plus en partir. » Desservi par une ligne de bus conduisant au RER A, la ville attire les jeunes en quête de verdure et de logement à coût accessible. Ici, les tarifs vont de 3100 euros à 5000 euros le m<sup>2</sup>.

COLETTE SABARLY

**Le futur complexe sportif Montévrain Sport Académie, situé dans l'écoquartier.**

EPAMARNE/  
ARCHITECTE : AGENCE  
GRZESZCZAK RIGAUD/  
PHOTO : ERIC MORENCY

Cahier numéro un de l'édition n° 2742 du 25 au 31 mai 2017

**VIRGINIE DESPENTES L'ENTRETIEN SANS TABOU** P.77

# L'OBSS

**LE PHÉNOMÈNE BRIGITTE MACRON** P.26

EN VENTE  
CHEZ VOTRE MARCHAND  
DE JOURNAUX